

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 171 445 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :


CONSIDÉRANT QUE malgré les engagements du gouvernement québécois actuel et ceux des gouvernements précédents en faveur de la conservation de la biodiversité, le réseau des aires protégées ne couvre que 3,4% du territoire québécois, ce qui représente un écart considérable comparativement au reste du Canada ainsi qu'à la moyenne mondiale;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Coulombe a réitéré dernièrement l'importance et l'urgence de protéger 12% de la forêt boréale d'ici 2010;

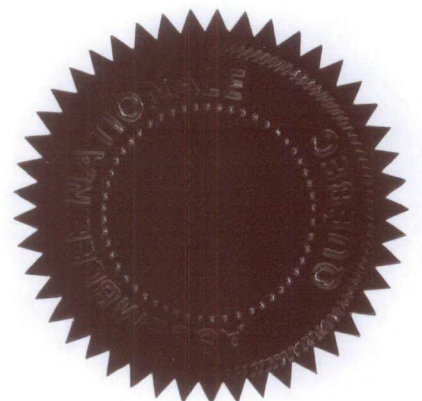
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir intervenir afin que le gouvernement libéral comble le retard important qu'accuse le Québec, en protégeant davantage de territoire de toute exploitation industrielle. En priorité, nous demandons au gouvernement de protéger deux sites exceptionnels, Pascagama et Vallée des Montagnes Blanches, soumis par l'initiative *Aux arbres citoyens!* Ces sites, encore intacts, subissent actuellement d'importantes pressions de développement. Il faut agir vite! Pour nous et les générations qui nous succéderont.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Stéphane Bergeron, député de Verchères

11/04/06
Date



Cher Monsieur Charest,

Malgré vos engagements et ceux des gouvernements précédents en faveur de la conservation de la biodiversité, à ce jour, le réseau des aires protégées ne couvre que 3,4 % du territoire québécois, ce qui représente un écart considérable comparativement au reste du Canada ainsi qu'à la moyenne mondiale. De plus, la Commission Coulombe a réitéré dernièrement l'importance et l'urgence de protéger 12 % de la forêt boréale d'ici à 2010.

Je vous somme de passer à l'action afin de combler le retard important qu'accuse le Québec, en protégeant davantage de territoire de toute exploitation industrielle. En priorité, je vous demande de protéger deux sites exceptionnels, soumis à votre gouvernement par l'initiative Aux arbres citoyens! Ces sites, encore intacts, subissent actuellement d'importantes pressions de développement. Il faut agir vite! Pour nous et pour les générations qui nous succéderont.

J'apprécierais recevoir une réponse de votre part quant aux actions que vous entreprendrez en faveur de la forêt boréale.

C.C. :

Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune

Si vous souhaitez le recevoir sous un autre format, n'hésitez pas à me contacter.

Sincères salutations,

Nom	Adresse	Signature
Marie-Pier	Pierrefonds	Marie-Pier Travers
Meagan	St-Anne Bellevue	Meagan
Marie-Joe	PFDS	Marie-Joe Constantine
Isabelle Opekamp	PFDS	Isabelle Opekamp
Chloé Dupois	Pierrefonds	Chloé
Rachel Légaré	Pierrefonds	Rachel Légaré
Julie Bedard	Ste-Geneviève	Julie Bedard
David Campeau	Pierrefonds	David Campeau
Jean-Sébastien Cyr	Pierrefonds	Jean-Sébastien Cyr
Marianne Jean	Pierrefonds	Marianne Jean
Fanny Harrold	Ste-Geneviève	Fanny Harrold
Catherine Langvin	Sainte-Anne-de-Bellevue	Catherine Langvin
Sam Piséy Pav	Pierrefonds	Sam Piséy
Nicolas Ferran	Pierrefonds	Nicolas Ferran
Bianca Belia	D-D-O	Bianca
Amélie Robert	S-A-B	Amélie Robert
Keila Mérobet	S-A-B	Keila Mérobet
Emilie Pinard	Pierrefonds	Emilie Pinard
Gabriel Meilleux	Pierrefonds	Gabriel Meilleux
Dorna Bahmani	Pierrefonds	Bahmani
Pierre-André	Kirkeland	Pierre-André
Van Dolere	Pierrefonds	Van Dolere

